3, rue de la Charité - 54000 NANCY - Tél. 03 83 32 05 58

amc54@aliceadsl.fr - Site à visiter : amc54.chez-alice.fr - ISSN1952-4471

## **EDITORIAL**

## Carte du Combattant

Un certain nombre d'avantages sont liés à la possession de la carte du combattant. Ainsi, les titulaires de la carte :

- peuvent obtenir sur leur demande la retraite du combattant à partir de 65 ans.
- peuvent bénéficier de subvention auprès du Service Départemental de l'ONAC. Il leur vient en aide pour les renseigner, les guider dans certaines démarches.
- peuvent prétendre d'une retraite anticipée s'ils sont assurés sociaux et la prise en compte de certaines périodes de guerre.
- peuvent se constituer une retraite mutualiste avec majoration de l'état.
- ont droit au port de la croix du combattant.
- peuvent bénéficier d'une demi part supplémentaire à l'impôt sur le revenu lorsqu'ils sont âgés de plus de 75 ans. Cette disposition est applicable à la veuve d'un ancien combattant âgée elle aussi de plus de 75 ans.
- ont droit au drap tricolore sur leur cercueil le jour des obsèques.
- peuvent se voir délivrer sur simple demande, le titre de reconnaissance de la nation (TRN). \*\*Claude SIGRIST.\*\*



# Le 23 Septembre 2006

Pour fêter les 90 ans de l'AMC, 300 personnes participeront au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris.

L'Arc de Triomphe se situe à 2.2 kilomètres au Nord-Ouest de la place de la Concorde, à la fin de l'avenue des Champs-Élysées. L'Arc et la place Charles De Gaulle qui l'entoure forment ensemble un des endroits les plus connus de Paris. Douze avenues rayonnent à partir de l'Arche, ce qui explique pourquoi la place est également nommée place de l'Étoile.

L'arc de Triomphe, monument érigé à la gloire de la Grande Armée, a été commandé par Napoléon en 1806. L'idée de départ de Napoléon était de construire une avenue triomphale, à partir de l'Arc, en traversant Le Louvre et la place de la Bastille, pour terminer place de la Nation. Les travaux, abandonnés sous la Restauration, furent achevés entre 1832 et 1836 sous Louis-Philippe. Le chariot transportant la dépouille de Napoléon passa sous l'Arche en 1840.

C'est sous l'arc qu'ont été rendus les derniers honneurs de nombreux militaires. En 1920, le corps d'un soldat inconnu mort pendant la première guerre mondiale y est enterré. Trois ans plus tard, une flamme en souvenir des morts de la guerre est allumée près de sa tombe.

Cet arc s'inspire des arcs de triomphe de l'Antiquité, mais en plus grand (50m de haut, 45m de large), et comporte d'importants hauts-reliefs. Il est situé au milieu de la place Charles De Gaulle, précédemment nommée place de l'Etoile à cause de l'aspect que lui donnent les 12 avenues qui en partent.

## **SOMMAIRE**

### 1 • EDITORIAL

- •Le 23 septembre 2006 90 ans de l'AMC
- Avis AMC n°842
- 2 •Congrès et A.G. Statutaire du 21/05 Blainville / Damelevières
- 4 Un nouvel hotel à Paris
- 5 Arc de triomphe Nancy
  - Citation
  - •Office national des A.C. et des victimes de guerre
- 6 Citation
  - Ministère de la défense note d'information
  - Prompt rétablissement
  - Deuils
- 7 Nos camarades à l'honneur
- 8 Mutuelle du trésor
  - •Lecture

### **AVIS**

Les articles destinés à l'Ancien Combattant n° 842 devront parvenir au siège pour le 20/11. Date LIMITE!!!!!

## CONGRES ET A.G. STATUTAIRE DU 21/05/06 BLAINVILLE / DAMELEVIERES



Office religieux à 8 H., à l'église de DAMELEVIERES par le prêtre de la paroisse Mr l'Abbé GUTAPFEL.

Après l'office, rendez vous salle de DAMELEVIERES pour un encas et pointage à l'entrée par nos camarades Michel MARCHAL et Michel ROUSSEL.

Ouverture de l'AG et du Congrès par le Président Départemental. Allocution d'accueil par le Président Paul VOINCON.

Merci à tous d'être là si nombreux. Il m'est très agréable de vous dire combien la convivialité, l'amitié, les services règnent au sein de nos 2 villes jumelles Blainville - Damelevières, que je remercie de nous accueillir si gentiment aujourd'hui pour notre 67e Congrès A. M. C.

A leur naissance, Blainville et Damelevières n'étaient que 2 humbles villages ruraux, et leurs habitants, des paysans lorrains laborieux. Au Moyen-Âge, Blainville est dans la mouvance des seigneurs liés à la Maison de Lorraine. Elle devient alors une véritable ville avec place, église, monastère, murailles et portes et fût chef-lieu de canton en 1792. L'après révolution verra la disparition du château.

Blainville et Damelevières ont souffert mais ont subi courageusement les guerres de 1870, 1914-1918, 1939-1945 : bombardements, occupation, résistance, reconstruction.

Remarquablement situées entre Nancy, Lunéville et Bayon, nos 2 villes ont grandi avec l'arrivée du site ferroviaire sur leur territoire vers 1914. Le chemin de fer a permis de développer une activité économique diversifiée. Encore aujourd'hui, la population s'accroît : Blainville : 3823 habitants et Damelevières près de 3000 habitants.

Ecoles, églises, commerces, services, nombreuses associations et multiples structures pour le sport et les loisirs font de Blainville et de Damelevières des communes dynamiques et entreprenantes. Un désir de réussite souffle, et c'est avec joie que je reprends leurs devises :

Pour Blainville, j'y vis bien.

Pour Damelevières, de quoi s'y plaire!

Bonne journée à tous.

Allocution de bienvenue par le président Départemental : Notre association fêtera cette année ses 90 ans d'existence puisqu 'elle a été créée le 8 Juillet 1916.

C'est aussi l'occasion pour le président Paul VOINCON d'organiser le 67ème Congrès Départemental de l'AMC à BLAINVILLE / DAMELEVIERES. Nous le remercions vivement de nous accueillir en cette journée dominicale. Merci également aux maires des 2 communes à Mrs Ghislain DEMONET et Maurice VILLAUME pour la mise à disposition de leur salle des fêtes, sans oublier leur personnel chargé de la mise en place des équipements.

Votre présence nombreuse et fidèle prouve tout l'intérêt que vous portez à notre association, soyez en remerciés.

Que les créateurs de l'AMC, nos grands anciens de 14/18 dorment tranquilles, leur succession a été assurée par nos camarades de 39/45 lesquels n'ont pas hésité le moment venu à passer le flambeau aux anciens d'Indochine et d'Afrique du Nord.

C'est à ces derniers qu'il appartient désormais de tenir les rênes de l'AMC afin que la ligue de conduite tracée ne dévie pas de sa trajectoire. Pour nos camarades de 14/18 aujourd'hui disparus (il en reste 7 en France), pour ceux de 39/45 dont les rangs s'amenuisent, pour ceux d'Indochine et d'Afrique du Nord qui subissent eux aussi des pertes et pour tous ceux qui nous ont quittés depuis l'an dernier, nous allons nous lever et observer quelques instants de recueillement. Je vous remercie. Le Président présente les excuses de :

Roger HUGUES, Président honoraire de l'AMC dont l'absence est motivée par le fait qu'il est absent de NANCY. Il présente à tous son fraternel et amical salut.

Mme BACHERER absente pour raison familiale, communion de son petit fils. C'est sa première absence depuis 29 ans qu'elle est à l'AMC. Nous lui souhaitons une excellente journée en famille.

Compte rendu d'activités par le Président Départemental.

**C.A. Départemental** : Notre conseil d'administration a perdu 2 administrateurs depuis la précédente A. G. :

Roger BURTIN, décédé le 4/12/05 à l'âge de 86 ans. Il était VP départemental honoraire.

Henry MAUREL, décédé le 24/12/05 à l'âge de 79 ans, il était VP départemental après avoir assumé durant 30 ans la fonction de trésorier départemental.

Tous deux étaient titulaires de la médaille Militaire et de l'O.N.M.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux deux familles.

Cette année le C. A. a accueilli 2 nouveaux administrateurs :

Michel ROUSSEL, président de la section d'ECROUVES.

André DALLET, membre de la commission de contrôle départementale. Vous aurez tout à l'heure à ratifier leur cooptation.

Nous leur souhaitons la bienvenue au C.A.

Actuellement, les postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint sont vacants.

Le C.A. s'est réuni 3 fois depuis la précédente A.G. départementale du 12/05/05.

**Sections**: L'AMC compte actuellement: 85 sections, 11 s/sections du Toulois et 11 s/sections du Lunévillois.

La section de MONT SUR MEURTHE a demandé son rattachement à celle de BLAINVILLE / DAMELEVIERES que nous remercions de son acceptation. La section de GORCY est en sommeil dans l'attente d'une décision définitive de ses adhérents.

**Présidents de sections** : Depuis la précédente A. G. départementale du 12/03/05, nous avons appris le décès de plusieurs présidents honoraires :

- Robert MAUCHAN, ancien président de LIVERDUN
- Bernard KAISER, ancien président de FLAVIGNY
- Jean CORBIER, ancien président de ROVILLE DT BAYON

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles des disparus. Quelques présidents, ayant cessé leurs activités et responsabilités ont passé le relais, il s'agit de :

- Michel MARCHAL, de BULLIGNY
- François BOURCY, de LUNEVILLE
- Pierre BARBIER, de FROLOIS
- Georges ROUGEOT, de LUDRES
- Maurice MARON, de LEYR

- Jean ROUGEAUX, de REHON
- Henri BERLET, de REMEREVILLE
- Raymond MATHIEU, de MONT SUR MEURTHE

Un grand merci à ces responsables de sections qui ont œuvré durant un certain nombre d'années pour le bien être de leurs semblables ainsi que pour la bonne renommée de notre AMC.

De nouveaux camarades ont été investis à la fonction de Président pour succéder aux partants :

- Robert SIKORA à BULLIGNY
- Jean DROXLER à LUNEVILLE
- René FIGEL à FROLOIS
- Michel HILBERT à LUDRES
- Paul DAMBLEMONT à LEYR
- Georges CAMISAN à REHON
- Jean Marie ROUYER à PAGNY SUR MOSELLE
- Gérard PETIT à REMEREVILLE

Nous souhaitons pleine réussite à ces nouveaux élus dans l'exercice de leur fonction.

**Déplacements**: Durant l'année écoulée, notre porte drapeau départemental Jean DIEUDONNE a été sollicité de nombreuses fois pour représenter notre association, sachant que les sorties sont en nombre et variées.

Qu'il soit remercié pour son bénévolat au service de ses semblables.

Il en est de même d'ailleurs pour nos porte drapeau de sections souvent sur la brèche eux aussi quel que soit le temps. A présent, leur mérite est récompensé par l'attribution du diplôme de porte drapeau des 3 années de service, récompense tout à fait méritée.

Quelques administrateurs ont effectué plusieurs déplacements en cours d'année comme votre président qui a représenté l'AMC 34 fois en 2005. Le C.A. départemental aimerait adjoindre un porte drapeau suppléant habitant à proximité de NANCY au cas où Jean DIEUDONNE serait indisponible, avis aux postulants.

## **Effectifs**:

Au 31/12/05 l'effectif global est de 4418 adhérents. Malgré nos gains de 198 nouveaux membres, nos effectifs sont en baisse.

Nous sommes conscients de cet état de fait et faisons confiance à nos responsables qui le sont eux aussi. Il faut serrer les rangs et se regrouper afin de ne pas rester isolés.

Sachant que notre association n'est pas seule à être concernée par le problème des effectifs, je vous demande de rester vigilant car une association concurrente serait amenée à faire du débauchage à nos dépens, cette mise en garde émane de notre Union Fédérale de Paris. N'hésitez pas à nous en faire part le cas échéant.

**Action Sociale**: Mise en œuvre par nos responsables de sections et s/sections, elle est le reflet, chaque année, de gestes de solidarité.

Il a été envoyé su siège de l'AMC 82 états d'action sociale soit 76 par les sections et 6 par les s/sections.

Ces états chiffrés représentent une somme globale de 45.026 €.

Vous constatez l'importance de certaines dépenses notamment celle ayant trait au caractère social proprement dit.

Merci à vous qui oeuvrez dans ce sens pour apporter un peu de bien être tout à fait apprécié par celles et ceux qui en bénéficient.

Je remercie comme il se doit nos présidents de sections et de s/sections pour le travail fécond effectué avec dévouement et désintéressement.

Je n'oublie pas de rendre hommage à notre secrétaire administrative Mme BACHERER qui assume sa fonction avec toujours autant de sérieux et de serviabilité.

Ses compétences sont reconnues et sa disponibilité est appréciée. L'AMC ne peut que se louer de ses services.

## VIVE L'AMC.

Mis aux voix, le compte rendu est adopté à l'unanimité.



## Rapport financier par le trésorier Claude CAQUEL

Je vais donc faire l'exposé de notre situation financière telle qu'elle apparaissait dans nos livres, fin 2005.

Avant de commencer, je tiens à appeler à votre souvenir notre camarade Henri MAUREL qui a exercé les fonctions de trésorier pendant de très nombreuses années et qui s'était tant dévoué pour notre association.

La situation financière au 31/12/05 se présentait ainsi :

ACTIF 34.122.33 € PASSIF 34.122.33 €

Résultats exercice 2005 - 3.673.44 €

Au 1er janvier 2005, nous avons mis en place un logiciel de comptabilité qui nous permet maintenant d'établir des comptes en conformité avec le plan comptable officiel ainsi que les différents documents s'y rapportant (Bilan, comptes de résultats...)

La décomposition des dépenses par nature est présentée et il en ressort que le total réel des dépenses s'élève à **78.880.48** € et le total réel des recettes s'élève à **75.207.04** €.

Le résultat de l'exercice 2005 se solde donc par un déficit comptable de 3.673.44 € contre un bénéficie de 3.071.39 € pour l'exercice 2004. Il est cependant souligné que le déficit financier est lui de 4.616.57 € car il tient compte des biens réellement payés. Par exemple, l'ordinateur acheté en 2005 n'a été amorti que du tiers alors que sa facture a été payée en totalité. Pourquoi ce déficit ? Il provient essentiellement de 2 causes :

- le poste « dépenses » passe, hors congrès de **73.590** € à **78.339** € pour 2005 soit une augmentation de 6,50 %.
- quant au poste « recettes », il passe de 70.290 € à 68.150 € accusant une baisse de 3,1 %.

Que nous réserve l'année 2006 ? Elle sera, comme les exercices précédents, dominée par la question des effectifs. En effet, depuis 4 à 5 ans ceux-ci baissent d'une façon irréversible de quelque 150 adhérents par an.

Quelles sont nos perspectives pour l'avenir ? Si nous ne pouvons éviter les décès, nous pouvons cependant agir pour empêcher la disparition de sections entières par manque de structures de remplacement.

En effet, l'on remarque que des sections disparaissent car leur président est décédé ou a démissionné pour raison de santé. La succession n'ayant pas été préparée ni formalisée, c'est une section qui disparaît. Nous essayons au maximum de rattacher ces éléments isolés à d'autres sections voisines. Alors agissez le plus rapidement possible car dans l'hésitation, il y a des associations concurrentes prêtes à retirer les marrons du feu.

L'effort sur le recrutement doit être permanent, car si nous ne le faisons pas d'autres associations le feront pour leur compte.

De notre côté, nous essayons de gérer au plus près notre trésorerie mais il est des postes où nous ne pouvons que constater les dépenses. Ce sont les frais de structure relatifs à notre siège et à l'emploi de notre secrétaire, lien indispensable entre les différentes sections composant notre association. Il en est de même pour les cotisations et abonnements que nous versons aux organismes nationaux d'A.C.

Rapport de la Commission de Contrôle : C'est notre camarade Henri VASSE, censeur aux comptes départemental, qui s'exprime au nom de la commission de contrôle. La comptabilité et le registre des comptes ont été vérifiés avec les documents justificatifs. Tout étant concordant, le compte rendu est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

## Augmentation de un euro pour « L'ANCIEN COMBATTANT » :

Comme vous venez de l'entendre par la voix de notre trésorier Claude CAQUEL, la trésorerie de l'AMC vous a été explicitée, tant en recettes qu'en dépenses s'agissant de l'année 2005.

En ce qui concerne les dépenses, il faut savoir que les postes les plus importants sont :

- les frais de personnel (salaires et charges)
- les frais de gestion (location du siège et administration)
- les dépenses relatives à notre journal (impression, routage et expédition)

En regard de ces dépenses, à l'inverse des recettes, elles ont tendance à augmenter inévitablement.

Sachant que notre journal « L'ANCIEN COMBATTANT » est le lien qui unit nos adhérents au siège départemental, qu'il est trimestriel à raison de 2 journaux de 8 pages et 2 journaux de 12 pages et que nous n'envisageons pas de nous en séparer ni d'en réduire le nombre, le CA départemental, dans sa séance du 17 Février dernier, soumet à votre approbation la possibilité de verser un euro supplémentaire lors du règlement de la cotisation, cet euro sera affecté uniquement pour notre journal. Qu'en pensez vous ?

Après discutions et propositions diverses, la proposition est acceptée à la

majorité soit : Cotisation 2007  $20 \in +1 \in =21 \in$ 

Part du siège  $16 \in$  Part des sections  $5 \in$ 

#### Motion d'Action Générale

Les Anciens Combattants de l'A.M.C., réunis en Assemblée Général Statutaire et en Congrès Départemental le 21 Mai 2006 A BLAINVILLE / DAMELEVIERES

Réaffirment la nécessité d'intensifier l'enseignement de l'histoire de France dans les établissements scolaires.

Souhaitent la participation des collégiens et lycéens aux cérémonies commémoratives nationales.

Espèrent la pérennisation de l'existence d'une structure gouvernementale propre aux anciens combattants.

Expriment leur mécontentement face à leur budget décevant.

## Demandent en outre :

- le respect intégral du droit à réparation.
- une réévaluation substantielle de l'indice de la retraite du combattant.
- le bénéfice de la demi part supplémentaire à partir de 70 ans pour les titulaires de la carte du combattant.
- le versement d'une allocation mensuelle aux veuves d'A.C. dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.
- l'attribution de la médaille des évadés pour les évadés des geôles du F.L.N.
- la possibilité d'accéder au fonds de solidarité pour les anciens des Missions Extérieures.
- l'attribution de l'allocation différentielle de revenu à ces personnes dans les mêmes conditions que celles accordées aux A.F.N.
- que les rapatriés sanitaires ne totalisant pas 4 mois de présence en Afrique du nord entre les dates butoires puissent obtenir la carte du combattant.
- la délivrance de la carte du combattant A.F.N. jusqu' au 01/07/1964 pour les militaires ne totalisant pas 4 mois francs de 30 jours.

Rendent hommage aux militaires français qui servent dans les différentes Missions Extérieures et Humanitaires.

(Suite au prochain numéro - n°842)



## ARC DE TRIOMPHE NANCY

L'arc de Triomphe a été élevé à la gloire de Louis XV en même temps que la <u>Place Stanislas</u>. Cette porte monumentale fut construite au

milieu des remparts qui séparaient la Ville Vieille de la Ville Neuve. Elle évoque les arcs de triomphe que les empereurs romains érigeaient à leur propre gloire, particulièrement celui de Septime Sévère à Rome. **Emmanuel Héré** allégea son modèle en réduisant le nombre des colonnes et en détachant le volume de l'avant-corps. Les travaux se poursuivirent de 1753 à 1755, en intégrant dans l'ouvrage trois bas-reliefs provenant de la porte monumentale élevée par les occupants français à la gloire de Louis XIV.

Le Maréchal de Belle-Isle, Gouverneur des Trois Evêchés, s'opposa longtemps (pour des raisons tactiques) au projet de <u>Stanislas</u> d'interrompre la courtine séparant les ville vieille et ville neuve par un arc de triomphe. Une solution intermédiaire fut adoptée en incluant le sommet de l'arc dans le chemin de ronde. La largeur de l'arc de triomphe reflète l'épaisseur des murs qui ceignaient la ville vieille.

Le thème récurent du décor est la guerre et la paix (ponctué par des branches de laurier entrelacées avec celles d'olivier). Ce programme décoratif fait référence à la victoire de Maurice de Saxe à Fontenoy (1745) et à la Paix d'Aix-la-Chapelle (1748), d'où les dédicaces du monument (sur tables de marbre noir) "Au Prince victorieux " et " Au Prince pacifique " définissant le roi de France comme " Terreur des ennemis, artisan des traités, gloire et amour de son peuple ".

Le couronnement doré du monument encadre d'ailleurs l'ovale à l'effigie de Louis XV présentée par le génie de l'Histoire à la Victoire et à la Paix. La statue (œuvre de 1823 du "prix de Rome" Jaquot) de Stanislas, implantée au centre de la place qui porte son nom, désigne de l'index ce médaillon frappé du profil de son gendre Louis XV.

Le sommet de la porte s'orne de trophées militaires alternant avec des les statues de la Félicité publique, de Minerve, de Mars et d'Hercule au repos (copie du célèbre Hercule Farnèse). Sur les bas reliefs de marbre (subsistant de la porte Louis XIV) Apollon charmant les animaux de sa lyre, Apollon tuant le serpent Python, une ruche, les attributs des arts et de la science, des armes, une corne d'abondance, renvoient au même thème.

Le revers de l'arc comporte une délicate décoration surtout sensible au niveau de la découpe de sa balustrade et de deux bas-reliefs se référant aux arts libéraux et à la guerre.

Une récente restauration met l'accent sur la polychromie du monument : enduit ocre jaune, bas reliefs rehaussés de gris, médaillons de marbre noir et dorure à la feuille.

Tout Homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévères, qui ne font rien.

J. Clarétie

## <u>UN NOUVEL HOTEL A PARIS</u> Pour les ressortissants de la Défense

L'IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées) vient d'inaugurer un nouvel hôtel pour les ressortissants du ministère de la Défense, ouvert aux Anciens Combattants, tout près de Paris (à proximité de la porte de Gentilly et du stade Charléty).

Renseignements et réservations : Résidence Relais Raspail 51/55 Avenue Raspail 94250 GENTILLY Tél. 01 47 40 87 87 Fax 01 47 40 15 88

Tarifs : séjour d'agrément :  $46 \in la$  chambre simple et  $53 \in la$  chambre double.

Prévoir une pièce justificative attestant de l'appartenance au ministère de la Défense.

## L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

#### **UNE INSTITUTION**

Etablissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargé de veiller en toutes circonstances sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants, comme le résume sa devise Mémoire Solidarité. Sa structure :

- Un conseil d'administration présidé par le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants réunissant des représentants de toutes les catégories de ressortissants et de certains départements ministériels, définit la politique générale de l'Etablissement public et délibère plus particulièrement sur son budget ;
- Un Directeur général nommé par décret, sur proposition du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et victimes de guerre, est chargé d'administrer l'Etablisssement public ;
- Un service central pour coordonner et animer l'ensemble des missions et activités des établissements et des services ;
- 100 services départementaux(dont 4 Outre Mer) pour l'instruction des cartes et titres, la mise en œuvre de l'action sociale spécifique, une mission de mémoire et d'information historique et plus généralement pour accueillir, aider et informer les ressortissants. Ils assurent le lien entre le monde combattant et les instances administratives locales ;
- 9 écoles de rééducation professionnelle (E. R. P) qui offrent 2 000 places aux travailleurs adultes handicapés et aux militaires ;
- 8 maisons de retraites pour accueillir et héberger les ressortissants âgés, autonomes, semi valides ou dépendants, pour des séjours temporaires ou de longue durée.

### **SES RESSORTISSANTS**

Plus de 4 millions de ressortissants que le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre énumère comme suit :

- Invalides pensionnés de guerre.
- Anciens combattants.
- Combattants volontaires de la Résistance.
- Veuves pensionnées ou qui auraient bénéficié d'une pension militaire ou de victime civile, si elles n'avaient pas opté pour un autre régime de pension.
- Ascendants de militaires ou de civils « morts pour la France ».
- Pupilles de la Nation et orphelins de guerre.
- Anciens déportés et internés.
- Anciens prisonniers de guerre.
- Patriotes résistants à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle incarcérés en camps spéciaux, en pays ennemi ou en territoire étranger occupé par l'ennemi.
- Réfractaires.
- Patriotes transférés en Allemagne.
- Patriotes résistants à l'annexion de fait.
- Victimes civiles de la guerre.
- Personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire français annexé par l'ennemi.
- Titulaires du titre de reconnaissance de la Nation.
- Victimes des actes de terrorisme depuis le 1er janvier 1982, bénéficiant du statut de victimes civiles de guerre.
- Veuves de titulaires de la carte de combattant ou de bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

## SES SERVICES DEPARTEMENTAUX

L'Office dispose d'un service de proximité dans chaque département. Les services départementaux ont en charge l'instruction des dossiers de cartes et titres ainsi que l'attribution des cartes d'invalidité et du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Participant activement au soutien et au développement de l'activité de mémoire, les services départementaux assurent le secrétariat et le gestion financière des commissions départementales de l'information historique pour la paix (C. D. I. H. P.) dont la mission est d'animer et de mettre en œuvre la politique de mémoire et les programmes commémoratifs définis par la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (D.M.P.A.) du Ministère de la Défense.

L'essentiel de l'activité des services départementaux est consacrée à l'action sociale.

### **ACTION SOCIALE**

La solidarité est le fondement et la raison d'être de l'Office national qui garantit, à tous ses ressortissants, des aides de toute nature prévues par la législation de droit commun et par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Il s'agit d'un rôle d'accueil, de conseil, d'aide et de médiation dans de nombreuses démarches dont l'aboutissement n'incombe pas directement à l'Office :

- Sécurité sociale : assurance maladie ; prestations familiales ; liquidation de pensions de vieillesse ; anticipation de retraite ; bonifications de carrière...
- Aide sociale : aide médicale d'urgence ; revenu minimum d'insertion...
- Admission au bénéfice des avantages prévus pour les personnes âgées : minimum vieillesse ; maintien et soins à domicile ; aide ménagère ; exonérations fiscales ; maisons de retraite...
- Emploi : emploi obligatoire (handicapés) ; emplois réservés ; assurance chômage ; fonds de solidarité ; retour à l'emploi ; rééducation professionnelle...
- Pensions militaires d'invalidité: pensions de veuves, d'ascendants, d'orphelins ; soins gratuits ; appareillage ; carte d'invalidité ; affiliation aux assurances sociales ; retraite du combattant ; retraite mutualiste majorée par l'Etat...
- Logement social
- Impôts : Taxes ; successions ; exonérations...

Les services départementaux de l'O. N. A. C. se tiennent à la disposition des ayants droits ; ils s'efforcent de les aider à résoudre les difficultés les plus diverses et interviennent, si nécessaire, auprès des services et organismes responsables.

## ASSISTANCE SOCIALE INDIVIDUELLE

En complément de la législation de droit commun, l'Office national met en œuvre une action sociale qui manifeste aux anciens combattants et victimes de guerre la reconnaissance de la Nation :

- Prêts sociaux ;
- Secours d'urgence ;
- Aides aux ressortissants hospitalisé;
- Participation aux frais de maintien à domicile et aide ménagère ;
- Aides aux veuves et ayants cause (secours au décès).

## **ACTION SOCIALE SPECIFIQUE**

L'Office national est le garant de la protection matérielle et morale des pupilles de la Nation et concourt à leur éducation.

- Des prêts d'installation professionnelle cumulables avec des prêts sociaux ou de premières installation leur sont consentis prioritairement ;
- Des subventions particulières complètent, en cas de besoin, les prestations familiales et les bourses de l'Education nationale ;
- Subventions d'entretien pour les plus jeunes ;
- Subventions pour frais de maladie et de cure ;
- Subventions de vacances ;
- Subventions d'études ou d'apprentissage ;
- Subventions d'aide au premier emploi.

## **ACTION SOCIALE COLLECTIVE**

Il s'agit de l'accueil des ressortissants dans les 8 maisons de retraites de l'O. N .A. C., de la réinsertion professionnelle des travailleurs adultes handicapés et des enfants de harkis par les formations assurées dans les 9 écoles de rééducation professionnelle de l'O.N.A.C.

L'Office contribue également à l'hébergement des anciens combattants et victimes de guerre dans des foyers conventionnés et à la prise en charge de la rééducation professionnelle des titulaires d'une pension militaire d'invalidité, aussi bien dans ses écoles que dans les centres de rééducation professionnelle privés.

## MEMOIRE ET INFORMATION HISTORIQUE

Orientée essentiellement en direction des jeunes générations cette activité est en progression et se traduit par la présentation d'expositions dans les établissements scolaires, la diffusion de documents, l'organisation de rencontres entre les anciens combattants et les jeunes.

### MISSIONS NOUVELLES DE SOLIDARITE

Compte tenu de son implantation territoriale et de son expérience reconnue, 1'O. N. A. C. s'est vue confier récemment :

- L'assistance aux victimes du terrorisme ;
- L'assistance aux anciens combattants d'A. F.N. Chômeurs de longue durée en matière de réinsertion et de retour à l'emploi ;
- L'instruction des dossiers du fonds de solidarité destiné à assurer un revenu minimum aux anciens combattants d'A .F. N. chômeurs de longue durée, âgés de moins de 56 ans ;
- Une mission d'aide et d'appui à l'intégration de la communauté des Français musulmans apatriés, en liaison avec le ministère chargé des Rapatriés.

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NOTE D'INFORMATION N°37BEG du 6 avril 2006

Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale

Paris, le 12.06.06

Radiation de médicaments de la liste des specialités remboursables au 1er mars 2006 : situation des bénéficiaires de l'article L. 115 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Un nombre important de médicaments a été radié de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux par arrêté du 17 janvier 2006, comme présentant un service médical rendu insuffisant pour justifier leur prise en charge (282 radiations). Les médicaments concernés par cette mesure ne sont donc plus remboursés depuis le 1er mars 2006 par les organismes de sécurité sociale. Ils restent toutefois accessibles en pharmacie, sauf si le laboratoire qui les commercialise décide de les retirer du marché.

Cette situation peut être préjudiciable pour les pensionnés, bénéficiaires des soins médicaux gratuits, habitués de longue date au traitement par certains de ces médicaments, et surtout si aucune spécialité équivalente au médicament non remboursé ou plus efficace ne peut remplacer celui qui était prescrit jusqu'alors.

II a été donné, en conséquence, par note du 24 mars 2006, instruction aux chefs des services déconcentrés du ministère de la défense chargés des anciens combattants d'apprécier et d'accueillir avec bienveillance les demandes de prise en charge de ces médicaments, que peuvent présenter des bénéficiaires de l'article L. 115, dès lors que les spécialités pharmaceutiques prescrites sont bien en relation avec la ou leurs infirmités pensionnées et que leur intérêt thérapeutique apparaît pour le médecin contrôleur des soins gratuits non négligeable.

La directrice des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale Liliane BLOCK

« L'héroïsme est peu de chose, le bonheur est plus difficile ». CAMUS Albert, lettre à un ami allemand

## **CALENDRIER SCOLAIRE 2006-2007**

ZONES A B C

Rentrée Enseignants : vendredi 1er septembre

Elèves : lundi 4 septembre

Toussaint du mercredi 25 octobre au lundi 6 novembre

Noël du samedi 25 octobre au lundi 6 novembre

Vacances du 10 Février du 24 Février du 17 Février d'hiver Au 26 Février Au 5 Mars Au 12 Mars Vacances de du 31 Mars du 14 Avril du 7 Avril Printemps Au 23 Avril Au 16 Avril Au 2 Mai

Vacances Mercredi 4 juillet 2007

d'Eté Départ en vacances après la classe.

Reprise des cours le matin des jours indiqués

Zone A: Caen, Clermont Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, NANCY METZ, Nantes, Rennes et Toulouse.

Zone B: Aix Marseille, Amiens, BESANCON, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg.

Zone C: Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles

Attention : calendriers dérogatoires dans les départements ayant adopté la semaine de 4 jours.

## BUREAU 2006/2007 DU C. A DEPARTEMENTAL

Président Départemental Honoraire : Roger HUGUES
Trésorier Honoraire : Camille MAUFRAY
Président Départemental : Claude SIGRIST
Président Départemental Adjoint : Michel ROLLA
Vice-présidents Départementaux : Michel MARCHAL,

Michel MARTIN, Roland BOULANGER

Secrétaire Général : Michel ROUSSEL
Secrétaire Général Adjoint : Huguette PINSKI
Trésorier Général : Claude CAQUEL
Trésorier Général Adjoint : Michel BRUTO

Conseiller Juridique: M° BLEUZET JULBIN Marie Jeanne

Membres du CA : Madame Juliette MOUGEL,

Mrs François BOURCY, Jean-François MENU, Yvon MICHELI, André DALLET, I'Abbé Jean TIESSEN

Censeurs aux Comptes : Philippe DURAND,

Henri VASSE, Jean-Pierre KERN Jean DIEUDONNE

Porte-drapeau Départemental : Jean DIEUDONNE

Porte-drapeau Départemental Adjoint une demande de candidature est relancée afin de pourvoir ce poste vacant.

## Prompt Rétablissement

## BULLIGNY

**HENRY** Robert hospitalisé pour cause de maladie.

## Deuils

## AVRICOURT / B LAMONT

**RICHE** Suzanne, Vve 39/45, LEINTREY.

## **AZERAILLES**

**DELONG** Marie, 87 ans, 24/03.; **BIGEL** Marcel, 39/45, 81 ans, 06/07;

**SCHNEIDER** Jean, AFN, 72 ans, 03/07.

#### **BACCARAT**

08/03; **ARNOUX** André, 72, 25/03; Lucette, et HATHIER Anne Marie. André ARNOUX et Denise GEH-RIG, fille du camarade René; COSTE Michel, 19/06.

### BAZAILLES

VONNER Maurice, 39/45, 91 ans, 18/07.

### BELLEVILLE

MARCHAND Constant, 19/06.

## **BLAINVILLE** / **DAMELEVIERES**

**CEINTREY** Jean, président honoraire; NICOLAS Gabriel; MASSEL Georges.

## **BOUXIERES AUX CHENES**

THIMM Henri, ancien président.

## **BOUXIERES AUX DAMES**

LANG Raymond, 81 ans, 19/03, 39/45.

## **BULLIGNY**

BLANGARIN Henri, 04/06.

#### **CEINTREY / VOINEMONT**

GLESS Gilbert, 10/04, 71 ans.

### **CHALIGNY**

LAURENT Roger, 17/05, 71 ans; MUNIER Jacques, 08/08, 66 ans, AFN.

## **CIREY SUR VEZOUZE**

ETIENNE Robert, 17/04, 86 ans; SEYER Eléonore, belle mère du président André BALTZ.

## **CUSTINES / MALLELOY**

MORO Jean Paul, 14/04, 70 ans; **SOURD** Paul, porte drapeau, 15/05, 70 ans; **BIEGEL** Marcel, 80 ans.

## DIEULOUARD

MILANDRI Pierre, 22/04, 81 ans; **HOUIN** René, 28/05, 70 ans, AFN.

## **DOMBASLE** SAINT-NICOLAS DE PORT

**POUSSIER** Germain, 18/03, 39/45; **GEHIN** Jean Marie, AFN, 18/06.

### DOMMARTIN LES TOUL

**BOUF** Jean, 39/45, 26/06.

### **ECROUVES**

**DEGOISEY** Denis, 66 ans, 1/06.

## **ESSEY LES NANCY**

**GRIFFOND** Gustave, 27/11; Mme **SPACH**, 18/02; MAGRON Raymond, 19/02.

## **FILLIERES**

**LEFONDEUR** Victorine, Vve AC.

## FLAVIGNY SUR MOSELLE

SCHALK Pierre, AFN, neveu de XOUAL Elisabeth; ETIENNE L., NORMAND Jean Kléber, 79 ans, tante de FOURIER Jean-Louis et

#### **FOUG**

**HABLIZIG** Claude, 68 **BATAIL** Jean, 71 ans, **SABATTINI** Attilio, 74 ans, AFN; **KLAKURKA** Marthe, 67 ans, Vve AFN; Mme MARCHAL, 68 ans, épouse du camarade Fernand.

#### FROUARD

PIERSON Maurice, 22/03, 101 ans, SCHNELL Eugène, 30/04, BOUTROT André, 39/45;

LOISEAU Anne, Vve de Guerre ; GRELOT Christiane. Mme VAUTRIN, mère du camarade sœur du camarade René. Jean Marie; SIMONIN Georges, frère de Victor, 25/05; LOISEAU Anne, Vve guerre 39/45, 01/06; BOUTROUT André, 36/45; Mme **GRATEL**, épouse de Robert, 02/07; GOUGELIN Hubert, 20/07.

## **HUSSIGNY / GODBRANGE**

BIANCHI René, 39/45.

## **JARNY**

MARCHAL Roger, 21/04, 71 ans; DARNAUX Raoul, 13/04/05; THIBAUT Albert, 39/45; 12/02; PARCOLLET Maurice, 85 ans, 28/02.

## JARVILLE / HEILLECOURT

THOMAS André, 29/01: GUERRE Pierre, 20/03.

## LANEUVEVILLE / FLEVILLE ART SUR MEURTHE / LA MADELEINE

**SCHENATO** François, 25/02, 67 ans; **GRANGE** Claude, 64 ans, gendre de Mme RAGUE, 13/04; PARISOT Robert, 83 ans, 23/05; BIEVELOT Jean Marie, 71 ans, 16/06; PAULY SEGUEILLA Bernadette, 83 ans, Juliette, 90 ans, 03/07; **PEIGNIER** Henri, 86 ans, 12/07; BOUKO Robert, 66 ans, membre du comité, 02/08.

### **LIVERDUN**

KRAEMER Robert, 01/03, 92 ans: **OLIVIER** Paul, 65 ans.

### LUDRES

L'épouse du camarade GOBERT André.

## LUNEVILLE

WAGNER Maurice, HOUBERT Paul, CLAUDEL Paul, WARIN Robert, et son épouse Lucie, 39/45; GERARD Roger, déporté 39/45,

INDO AFN, Chevalier de la Légion d'Honneur, Président de l'amicale des déportés de l'arrondissement ; KLEIN Daniel, AFN, Président d'honneur des Stés Patriotiques du TISSERAND André, 02/04, 83 ans. Lunévillois, Officier ONM, Président de l'amicale des anciens du 53° RT; CREPEY Albert, 89 ans, 39/45; Mme PETCHE, épouse du camarade MILLER Jacques, 39/45, 94 ans, MOGINOT Maurice, 68 ans, André; POBE Jean Luc, fils du 01/04. ans, camarade Albert;

## LUNEVILLE / BENAMENIL

**ADAM** Yves, 39/45.

## LUNEVILLE / BONVILLER

MICHEL André, 39/45.

## LUNEVILLE / CHANTEHEUX

GOBERT André, AFN.

## LUNEVILLE / CHENEVIERES

## **MAIXE**

GEORGIN Jeanne, Vve AC, mère du porte drapeau Bernard.

## MANCIEULLES / MANCE

KUNZ Stanislas.

### **MARON**

**PICARD** André, 39/45,77 ans.

### **MEXY**

POLI André, AFN, 30/06.

## MONCEL SUR SEILLE

DAL MOLIN Roger, VP, 14/05, 39/45.

## **MONTAUVILLE**

**HENRIOT** Emile, 39/45; CHAPELIER Jacques, AFN.

## MONT BONVILLERS

MARCHETTI Guérino, 39/45; PATE Gérard, AFN.

## MONT SUR MEURTHE

ancienne secrétaire.

#### **PIERREPONT**

MELARD Roger, 81 ans, 39/45

## **RICHARDMENIL**

WAMBST Michel, 68 ans.

## **ROVILLE DEVANT BAYON**

MANGENG François, 96 ans, 25/03.

## **SEXEY AUX FORGES**

**TROTOT** René, 09/03, 88 ans.

## TANTONVILLE / HAROUE / **XIROCOURT**

HABLOT Jacques, sympathisant, 07/03; ROY Pierre, TOE 39/45, 93 ans.

## THIAVILLE SUR MEURTHE

**COLOTTE** Jean, 82 ans, 04/02.

## TOMBLAINE

### TOUL

## TOUL / PIERRE LA TREICHE

CORDIER Roger, 93 ans.

## VAL ET CHATILLON

BESNARD Louis, 11/06, 72 ans; BRELINSKY Gilbert, 19/08.

## VILLERUPT / **BREHAIN LA VILLE**

PEIFFER Albert, sympathisant, 06/06; ANTOINE Raymond, président honoraire, 23/06.

#### SINCERES CONDOLEANCES!

Nos camarades à 19 hommeur

### **ANCERVILLER**

Médaille de la reconnaissance de la nation: POUSSARDIN Adrien, 39/45; **PERRIN** Michel, TOE.

## AVRICOURT / BLAMONT

Croix du combattant AFN: BONHOMME Bernard, FOULCREY, 57. RITZENTHALER Robert. MOUSSEY 57.

Médaille de reconnaissance de la nation « AFN » : DUPUY Bernard, BLAMONT, RIBLET Paul, AVRI-COURT 54, RITZENTHALER Robert, MOUSSEY 57, WEIS-TROFFER Guy, BLAMONT.

Médaille commémorative « AFN » : FAVET Jean Paul, BLAMONT.

Titre de reconnaissance de la nation : BONHOMME Bernard, FOUL-CREY 57 - Diplôme et insigne de porte drapeau: BOUDOT Roger, AVRICOURT 54.

## BELLEVILLE

Médaille de la reconnaissance de la nation « AFN » : THOMANN Bernard, GIZTHOFFER Jean, REIFF René.

## **BOUXIERES AUX CHENES**

Médaille de reconnaissance de la nation « AFN »: MANGIN Gérard, PIERRON Jean Marie.

Médaille de porte drapeau : **SCHNEIDER** Bernard.

### CHAVIGNY

Croix du Combattant : GUICHET Bernard. Médaille de reconnaissance de la nation: BOURGUIGNON Jean, porte drapeau, THIEBAUX Jean Pierre.

## CUSTINES / MALLELOY

Croix du combattant : au doyen **PUYMEGE** André (90 ans); **CERQUEIRA** Louis.

### **HOUDEMONT**

Médaille de reconnaissance de la nation « 39/45 » : PAGLIERO Georges.

Croix du combattant « AFN » : ROUARD André, CHRETIEN Légion d'Honneur Rémi.

## JARVILLE / HEILLECOURT

Croix du combattant volontaire INDO SIMONIN René.

### **LUDRES**

Croix du combattant: LEHMANN Jean-Marie, ROSSION Claude, KIEFFER André.

Médaille de la reconnaissance de la nation: PRUD'HOMME Georges, MORET Marcel.

## LUNEVILLE

Médaille de la reconnaissance de la nation : DROXLER Jean, PIQUARD Médaille de la reconnaissance de la Jean. Légion d'Honneur:

Chevalier: KUBEZYK Marius, INDO; WENDLING Marcel, INDO AFN.

Officier: MILBACH André, résis-

tant INDO; BOURCY François, INDO AFN, président honoraire, membre du C. A. départemental.

## MANCIEULLES / MANCE

Croix du combattant : LARWA Victor, AUDOINE Daniel.

### **MOUTIERS**

Médaille de la reconnaissance de la nation « AFN » : SZUMIGALA Bruno, MARIN Noël.

Médaille commémorative « AFN » : VAQUANT Jean Claude.

### **NANCY**

Officier: M° BLEUZET JULBIN Marie Jeanne, conseiller juridique.

## REHON

POLITEAU Jules, médaille d'Outre Mer

## TRIEUX

Médaille commémorative « AFN » GIROLDINI Jean Claude.

## VILLERUPT/BREHAIN LA VILLE

Croix du combattant volontaire: MICHELI Yvon.

nation: **DELVAL** Gilbert.

SINCERES FELICITATIONS **AUX HEUREUX RECIPIENDAIRES!** 

## Mutuelle du Trésor - Prévoir et agir ensemble

Délégation ANGOST Trésorerie Générale de Meurthe et Moselle 50 rue des Ponts - 54036 NANCY Cedex - Tél. et Fax : 03 83 17 70 74 Monsieur le Président,

La délégation ANGOST de Meurthe et Moselle assure la diffusion de Médailles et décorations de toutes sortes, frappées par la Monnaie de Paris. Elle est à même de vous fournir toutes les décorations officielles françaises, comme l'ordre de la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite, la Médaille Militaire ainsi que les attributs pour ces décorations, agrafes, barrettes, écrins, porte décoration etc..

La Monnaie de Paris vous propose de personnaliser à votre image ou avec un message, médaille calendrier, presse papiers, ou des objets plus insolites....

Pour tout renseignement ou commande, il y a lieu de s'adresser à : Madame ROBERT Evelyne - Délégation ANCOST

TRESORERIE GENERALE. Tél. / Fax: 03 83 17 70 74

J'espère vous compter prochainement parmi nos clients et je reste à votre entière disposition. Dans l'attente, je sous prie d'agréer. Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

La Déléguée, E. ROBERT

Directeur de la Publication : C. SIGRIST Rédaction: 3, rue de la charité - 54000 NANCY - CCP 0 55 M NANCY Abonnement annuel 4,27€. Réalisation & Impression: Imprimerie 2G - TONNOY

## LECTURE

Serge LOTE - Aventures et mésaventures indochinoises - (230 pages) Indochine : Péninsule extrême orientale, ancienne colonie française durant plus d'un siècle et demi.

Indochine: A la douceur de vivre, aux habitants chaleureux, aux sourires contagieux, au calme asiatique, au courage tenace, au comportement fataliste, aux modes de vie contagieuses.

Indochine: A la chaleur d'étouffoir, aux cataractes tropicales, aux nuits suffocantes, aux Moustiques ravageurs, aux maladies endé-

Indochine : A la géographie contrasté, quadrillée de rizières, couverte de jungles montagneuses, habillée d'une flore luxuriante, habitée de reptiles aux détentes fulgurantes.

Indochine : Aux années sanglantes faites de combats héroïques, désespérés, hémorragiques, aux embuscades meurtrières, aux nuits d'encre propices aux attaques, aux méthodes inégalées dans le raffinement de l'horreur.

Indochine: De l'insolence, aux nuitées folles, aux fièvres sensuelles. aux amours ombrageux, aux fidélités rétribuées.

Indochine : Un conflit colonial sans équivalence. Une évocation sans équivoque. Un récit sans concession.

L'auteur vécut 30 mois dans la Coloniale, Le dragon de la terre « k' ouei » refusa de l'engloutir. Aux uns l'ouvrage rappellera leur séjour. Aux autres l'Indochine leur sera révélée.

Editions La Bruvère 128 rue de Belleville 75020 Paris Tél. 01 43 66 16 43 Vente en librairie 18 €. Commande chez l'éditeur 21 €, envoi sous 24h.

## André BESSIERE - Revivre Après - L'impossible oubli de la déportation Collection Résistance - Liberté Mémoire

La tragédie de la déportation ne s'achève pas toujours avec la libération des camps. Derrière les barbelés et les miradors vides où des quarantaines sanitaires imposées par leurs Libérateurs impuissants les consignent, des corps minés par la dysenterie et le typhus continuent de mourir. Hormis les malades et les blessés dirigés vers les grands hôpitaux hâtivement aménagés pour les recevoir à partir de la mi-avril, les rescapés seront généralement accueillis à Paris à l'hôtel Lutetia où ils passent la visite médicale et affrontent l'interrogatoire des divers acquéreurs avant d'aller se briser sous les étreintes trop fortes des leurs qui bien souvent ne les ont pas reconnus, ou subir l'inévitable assaut de parents angoissés qui leur plaquent sous les yeux des photos d'inconnus.

Tous les rapatriés ne survivront pas au choc émotionnel du retour. Pour la plupart des autres, à l'hospitalisation succédera une convalescence plus ou moins longue, prélude à une réinsertion difficile lorsqu'elle ne sera pas possible.

A titre d'exemple sur les quelques 1700 déportés du convoi des Tatoués du 27 Avril 1944, 833 seulement retrouveront leur foyer et moins de 600 y survivront durablement.

Dans les années 1945 on avait coutume de dire que nul n'était sorti des camps de la mort tel qu'il y était entré. On peut conclure aujourd'hui que la déportation a brisé bien des vies qui n'ont jamais pu jouir pleinement d'une liberté chèrement gagnée, des vies sans cesse repliées sur elles mêmes, toujours à la recherche d'un passé révolu.

Né en 1926 à Paris, entré dans la Résistance à quinze ans et déportés à dix sept, André BESIERE est l'auteur de L'Engrenage et D'un enfer à l'autre, vaste fresque historique sur la Résistance et la Déportation. Le présent ouvrage, Revivre après, en achève te triptyque.

André BESSIERE est également l'auteur d'une biographie, destination AUSCWITZ avec Robert DESNOS, qui fut son voisin de paillasse dans les camps de concentration.

Editions du Félin, 7, rue du faubourg Poissonnière 75009 Paris *Tél. 01 44 83 11 30. Prix de vente en librairie 18,90 €.*